

Troisième article : Causes et déterminants de la pauvreté dans le Département de l'Atacora au nord-ouest du Bénin

Par : N. R. AHOYO ADJOVI et E. D. MADJRI

Pages (pp.) 24-28.

**Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin (BRAB) - Numéro Spécial Économie et Sociologie Rurales – Décembre 2016**

Le BRAB est en ligne (on line) sur les sites web <http://www.slire.net> & <http://www.inrab.org>

ISSN sur papier (on hard copy) : 1025-2355 et ISSN en ligne (on line) : 1840-7099

Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin



**Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)**

Centre de Recherches Agricoles à vocation nationale basé à Agonkanmey (CRA-Agonkanmey)

Programme Information Scientifique et Biométrie (PIS-B)

01 BP 884 Recette Principale, Cotonou 01 - République du Bénin

Tél.: (229) 21 30 02 64 / 21 13 38 70 / 21 03 40 59 ; E-mail : [brabinrab@yahoo.fr](mailto:brabinrab@yahoo.fr) / [craagonkanmey@yahoo.fr](mailto:craagonkanmey@yahoo.fr)

La rédaction et la publication du bulletin de la recherche agronomique du Bénin (BRAB)  
de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)

01 B.P. 884 Recette Principale, Cotonou 01

Tél. : (+229) 21 30 02 64/21 13 38 70/21 03 40 59 - Fax : (+229) 21 30 07 36

E-mail: [brabinrab@yahoo.fr](mailto:brabinrab@yahoo.fr), [brabpisbinrab@gmail.com](mailto:brabpisbinrab@gmail.com), [craagonkanmey@yahoo.fr](mailto:craagonkanmey@yahoo.fr)

République du Bénin

## Sommaire

Informations générales	ii
Indications aux auteurs	iii
Bulletin d'abonnement	vii
Déterminants socio-économiques de la dégradation de la forêt Naglanou au sud-ouest du Bénin <b>P. T. AMOUSSOU, A. ZANNOU, Y. ADEBI et G. BIAOU</b>	1
Impact socio-économique de la distribution du bois-énergie à Abidjan en Côte d'Ivoire <b>K. M. POFAGI</b>	9
Causes et déterminants de la pauvreté dans le Département de l'Atacora au nord-ouest du Bénin <b>N. R. AHOYO ADJOVI et E. D. MADJRI</b>	24
Analyse de la performance et de la gouvernance de la chaîne de commercialisation des ignames fraîches produites à Tchaourou au nord-est du Bénin <b>F. B. AGBANDOU, P. Y. ADEGBOLA, F. F. FADONUGBO et R. L. MONGBO</b>	29
Typologie des systèmes agroforestiers et leurs impacts sur la satisfaction des besoins des populations rurales au Bénin <b>H. S. BIAOU, A. K. NATTA, A. DICKO et M'M. KOUAGOU</b>	43
Citrus production constraints and opportunities in Southern Benin. <b>N. W. ALLOGNI, N. O. COULIBALY, L. BONOU KOUMASSA, H. BAIMEY et W. DECRAEMER</b>	57

ISSN sur papier (on hard copy) : 1025-2355 et ISSN en ligne (on line) : 1840-7099

Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin

### Informations générales

Le Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin (BRAB) édité par l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) est un organe de publication créé pour offrir aux chercheurs béninois et étrangers un cadre pour la diffusion des résultats de leurs travaux de recherche. Il accepte des articles originaux de recherche et de synthèse, des contributions scientifiques, des articles de revue, des notes et fiches techniques, des études de cas, des résumés de thèse, des analyses bibliographiques, des revues de livres et des rapports de conférence relatifs à tous les domaines de l'agronomie et des sciences apparentées, ainsi qu'à toutes les disciplines du développement rural. La publication du Bulletin est assurée par un comité de rédaction et de publication appuyés par un conseil scientifique qui réceptionne les articles et décide de l'opportunité de leur parution. Ce comité de rédaction et de publication est appuyé par des comités de lecture qui sont chargés d'apprécier le contenu technique des articles et de faire des suggestions aux auteurs afin d'assurer un niveau scientifique adéquat aux articles. La composition du comité de lecture dépend du sujet abordé par l'article proposé. Rédigés en français ou en anglais, les articles doivent être assez informatifs avec un résumé présenté dans les deux langues, dans un style clair et concis. Une note d'indications aux auteurs est disponible dans chaque numéro et peut être obtenue sur demande adressée au secrétariat du BRAB. Pour recevoir la version électronique pdf du BRAB, il suffit de remplir la fiche d'abonnement et de l'envoyer au comité de rédaction avec les frais d'abonnement. La fiche d'abonnement peut être obtenue à la Direction Générale de l'INRAB, dans ses Centres de Recherches Agricoles ou à la page vii de tous les numéros. Le BRAB publie deux (02) numéros par an mais aussi des numéros spéciaux mis en ligne sur le site web <http://www.slire.net>. Pour les auteurs, une contribution de quarante mille (40.000) Francs CFA est demandée par article soumis et accepté pour publication. L'auteur principal reçoit la version électronique pdf du numéro du BRAB contenant son article.

**Comité de Rédaction et de Publication du Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin (BRAB)**

**01 BP: 884 Cotonou 01 Recette Principale– Tél.: (+229) 21 30 02 64 / 21 13 38 70 / 21 03 40 59**

**E-mail: [brabinrab@yahoo.fr](mailto:brabinrab@yahoo.fr), [brabpisbinrab@gmail.com](mailto:brabpisbinrab@gmail.com), [craagonkanmey@yahoo.fr](mailto:craagonkanmey@yahoo.fr) – République du Bénin**

**Editeur :** Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)

#### **Comité de Rédaction et de Publication :**

**Directeur de rédaction et de publication :** Dr Ir. Guy Apollinaire MENSAH, Directeur de Recherche (CAMES)

**Secrétaire de rédaction et de publication :** Dr. Ir. KPERA-MAMA SIKA Gnanki Nathalie

**Membres :** Dr Ir. Gualbert GBEHOUNOU, Maître de Recherche (CAMES), Dr DMV Olorounto Delphin KOUDANDE, Maître de Recherche (CAMES) et Dr Ir. Attanda Mouinou IGUE, Maître de Recherche (CAMES)

**Conseil Scientifique :** Pr. Dr Ir. Brice A. SINSIN (Ecologie, Foresterie, Faune, PFNL, Bénin), Pr. Dr Michel BOKO (Climatologie, Bénin), Pr. Dr Ir. Joseph D. HOUNHOUIGAN (Sciences et biotechnologies alimentaires, Bénin), Pr. Dr Ir. Abdourahamane BALLA (Sciences et biotechnologies alimentaires, Niger), Pr. Dr Ir. Kakaï Romain GLELE (Biométrie et Statistiques, Bénin), Pr. Dr Agathe FANTODJI (Biologie de la reproduction, Elevage des espèces gibier et non gibier, Côte d'Ivoire), Pr. Dr Ir. Jean T. C. CODJIA (Zootechnie, Zoologie, Faune, Bénin), Pr. Dr Ir. Euloge K. AGBOSSOU (Hydrologie, Bénin), Pr. Dr Sylvie M. HOUNZANGBE-ADOTE (Parasitologie, Physiologie, Bénin), Pr. Dr Ir. Jean C. GANGLO (Agro-Foresterie), Dr Ir. Guy A. MENSAH (Zootechnie, Faune, Elevage des espèces gibier et non gibier, Bénin), Pr. Dr Moussa BARAGÉ (Biotechnologies végétales, Niger), Dr Jeanne ZOUNDJIHEKPON (Génétique, Bénin), Dr Ir. Gualbert GBEHOUNOU (Malherbologie, Protection des végétaux, Bénin), Dr Ir. Attanda Mouinou IGUE (Sciences du sol, Bénin), Dr DMV. Delphin O. KOUDANDE (Génétique, Sélection et Santé Animale, Bénin), Dr Ir. Aimé H. BOKONON-GANTA (Agronomie, Entomologie, Bénin), Dr Ir. Rigobert C. TOSSOU (Sociologie, Bénin), Dr Ir. Gauthier BIAOU (Economie, Bénin), Dr Ir. Roch MONGBO (Sociologie, Anthropologie, Bénin), Dr Ir. Anne FLOQUET (Economie, Allemagne), Dr Ir. André KATARY (Entomologie, Bénin), Dr Ir. Hessou Anastase AZONTONDE (Sciences du sol, Bénin), Dr Ir. Claude ADANDEDJAN (Zootechnie, Pastoralisme, Agrostologie, Bénin), Dr Ir. Paul HOUSSOU (Technologies agro-alimentaires, Bénin), Dr Ir. Adolphe ADJANOHOOUN (Agro-foresterie, Bénin), Dr Ir. Isidore T.GBEGO (Zootechnie, Bénin), Dr Ir. Françoise ASSOGBA-KOMLAN (Maraîchage, Sciences du sol, Bénin), Dr Ir. André B. BOYA (Pastoralisme, Agrostologie, Association Agriculture-Elevage), Dr Ousmane COULIBALY (Agro-économie, Mali), Dr Ir. Luc O.SINTONDJI (Hydrologie, Génie Rural, Bénin), Dr Ir. Vincent J. MAMA (Foresterie, SIG, Sénégal)

**Comité de lecture :** Les évaluateurs (referees) sont des scientifiques choisis selon leurs domaines et spécialités.

## Indications aux auteurs

### Types de contributions et aspects généraux

Le Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin (BRAB) accepte des articles scientifiques, des articles de synthèse, des résumés de thèse de doctorat, des analyses bibliographiques, des notes et des fiches techniques, des revues de livres, des rapports de conférences, d'ateliers et de séminaires, des articles originaux de recherche et de synthèse, puis des études de cas sur des aspects agronomiques et des sciences apparentées produits par des scientifiques béninois ou étrangers. La responsabilité du contenu des articles incombe entièrement à l'auteur et aux co-auteurs.

Le BRAB publie deux (2) numéros par an mais aussi des numéros spéciaux mis en ligne sur le site web <http://www.slire.net>. Pour les auteurs, une contribution de quarante mille (40.000) Francs CFA est demandée par article soumis et accepté pour publication. L'auteur principal reçoit la version électronique pdf du numéro du BRAB contenant son article.

### Soumission de manuscrits

Les articles doivent être envoyés par voie électronique et/ou en trois (3) exemplaires en version papier par une lettre de soumission (*covering letter*) au comité de rédaction et de publication du BRAB aux adresses électroniques suivantes : E-mail : [brabinrab@yahoo.fr](mailto:brabinrab@yahoo.fr), [brabpisbinrab@gmail.com](mailto:brabpisbinrab@gmail.com), [craagonkanmey@yahoo.fr](mailto:craagonkanmey@yahoo.fr). Dans la lettre de soumission les auteurs doivent proposer l'auteur de correspondance ainsi que les noms et adresses (y compris e-mail) d'au moins trois (3) experts de leur discipline ou domaine scientifique pour l'évaluation du manuscrit. Certes, le choix des évaluateurs (*referees*) revient au comité éditorial du Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin.

Les manuscrits doivent être écrits en français ou en anglais, tapé/saisi sous Winword ou Word 97-2003 ou Word docx avec la police Arial taille 10 en interligne simple sur du papier A4 (21,0 cm x 29,7 cm). L'auteur doit fournir des fichiers électroniques des illustrations (tableaux, figures et photos) en dehors du texte. Les figures doivent être réalisées avec un logiciel pour les graphiques. Les données ayant servi à élaborer les figures seront également fournies. Les photos doivent être suffisamment contrastées. Les articles sont soumis par le comité de rédaction à des lecteurs, spécialistes du domaine. Pour qu'un article soit accepté par le comité de rédaction, il doit respecter certaines normes d'édition et règles de présentation et d'écriture. Ne pas oublier que les trois (3) **qualités fondamentales d'un article scientifique** sont la **précision** (supprimer les adjectifs et adverbes creux), la **clarté** (phrases courtes, mots simples, répétition des mots à éviter, phrases actives, ordre logique) et la **brièveté** (supprimer les expressions creuses).

### Titre

On doit y retrouver l'information principale de l'article et l'objet principal de la recherche. Le titre doit contenir 6 à 10 mots (22 mots au maximum ou 100 caractères et espaces) en position forte, décrivant le contenu de l'article, assez informatifs, descriptifs, précis et concis. Il comporte les mots de l'index *Medicus* pour faciliter la recherche sur le plan mondial. Il est recommandé d'utiliser des sous-titres courts et expressifs pour subdiviser les sections longues du texte. Ils doivent être écrits en minuscules, à part la première lettre et non soulignés. Toutefois, il faut éviter de multiplier les sous-titres. Le titre doit être traduit dans la seconde langue donc écrit dans les deux langues.

### Auteur et Co-auteurs

Les initiales des prénoms en majuscules séparées par des points et le nom avec 1<sup>ère</sup> lettre écrite en majuscule de tous les auteurs (auteur & co-auteurs), sont écrits sous le titre de l'article. Immédiatement, suivent les titres académiques (Pr., Prof., Dr, MSc., MPhil. et/ou Ir.), les prénoms écrits en minuscules et le nom écrit en majuscule, puis les adresses complètes (structure, BP, Tél., e-mail, pays, etc.) de tous les auteurs. Il ne faut retenir que les noms des membres de l'équipe ayant effectivement participé au programme et à la rédaction de l'article. L'auteur principal est celui qui a assuré la direction de la recherche et le plus en mesure d'assumer la responsabilité de l'article.

### Résumé

Un bref résumé dans la langue de l'article est nécessaire. Ce résumé doit être précédé d'un résumé détaillé dans la seconde langue (français ou anglais selon le cas) et le titre sera traduit dans cette seconde langue. Le résumé est : un compte rendu succinct ; une représentation précise et abrégée ; une vitrine de plusieurs mois de dur labeur ; une compression en volume plus réduit de l'ensemble des idées développées dans un document ; etc. Il doit contenir l'essentiel en un seul paragraphe de 200 à 350 mots. Un bon résumé a besoin d'une bonne structuration. La structure apporte non seulement de la force à un résumé mais aussi de l'élégance. Il faut absolument éviter d'enrober le lecteur dans un amalgame de mots juxtaposés les uns après les autres et sans ordre ni structure logique. Un résumé doit contenir essentiellement : une courte **Introduction (Contexte)**, un **Objetif**,

la **Méthodologie** de collecte et d'analyse des données (**Type d'étude, Echantillonnage, Variables et Outils statistiques**), les principaux **Résultats** obtenus en 150 mots (**Résultats importants et nouveaux pour la science**), une courte discussion et une Conclusion (**Implications de l'étude en termes de généralisation et de perspectives de recherches**). La sagesse recommande d'être efficacement économe et d'utiliser des mots justes pour dire l'essentiel.

#### **Mots-clés**

Les mots clés suivront chaque résumé et l'auteur retiendra 3 à 5 mots qu'il considère les plus descriptifs de l'article. On doit retrouver le pays (ou la région), la problématique ou l'espèce étudiée, la discipline et le domaine spécifique, la méthodologie, les résultats et les perspectives de recherche. Il est conseillé de choisir d'autres mots/groupe de mots autres que ceux contenus dans le titre.

#### **Texte**

Tous les articles originaux doivent être structurés de la manière suivante : Introduction, Matériel et Méthodes, Résultats, Discussion/Résultats et Discussion, Conclusion, Remerciements (si nécessaire) et Références bibliographiques. Le texte doit être rédigé dans un langage simple et compréhensible.

#### **Introduction**

L'introduction c'est pour persuader le lecteur de l'importance du thème et de la justification des objectifs de recherche. Elle motive et justifie la recherche en apportant le background nécessaire, en expliquant la rationalité de l'étude et en exposant clairement l'objectif et les approches. Elle fait le point des recherches antérieures sur le sujet avec des citations et références pertinentes. Elle pose clairement la problématique avec des citations scientifiques les plus récentes et les plus pertinentes, l'hypothèse de travail, l'approche générale suivie, le principe méthodologique choisi. L'introduction annonce le(s) objectif(s) du travail ou les principaux résultats. Elle doit avoir la forme d'un entonnoir (du général au spécifique).

#### **Matériel et méthodes**

Il faut présenter si possible selon la discipline le **milieu d'étude** ou **cadre de l'étude** et indiquer le lien entre le milieu physique et le thème. **La méthodologie d'étude** permet de baliser la discussion sur les résultats en renseignant sur la validité des réponses apportées par l'étude aux questions formulées en introduction. Il faut énoncer les méthodes sans grands détails et faire un extrait des principales utilisées. L'importance est de décrire les protocoles expérimentaux et le matériel utilisé, et de préciser la taille de l'échantillon, le dispositif expérimental, les logiciels utilisés et les analyses statistiques effectuées. Il faut donner toutes les informations permettant d'évaluer, voire de répéter l'essai, les calculs et les observations. Pour le matériel, seront indiquées toutes les caractéristiques scientifiques comme le genre, l'espèce, la variété, la classe des sols, etc., ainsi que la provenance, les quantités, le mode de préparation, etc. Pour les méthodes, on indiquera le nom des dispositifs expérimentaux et des analyses statistiques si elles sont bien connues. Les techniques peu répandues ou nouvelles doivent être décrites ou bien on en précisera les références bibliographiques. Toute modification par rapport aux protocoles courants sera naturellement indiquée.

#### **Résultats**

Le texte, les tableaux et les figures doivent être complémentaires et non répétitifs. Les tableaux présenteront un ensemble de valeurs numériques, les figures illustrent une tendance et le texte met en évidence les données les plus significatives, les valeurs optimales, moyennes ou négatives, les corrélations, etc. On fera mention, si nécessaire, des sources d'erreur. La règle fondamentale ou règle cardinale du témoignage scientifique suivie dans la présentation des résultats est de donner tous les faits se rapportant à la question de recherche concordant ou non avec le point de vue du scientifique et d'indiquer les relations imprévues pouvant faire de l'article un sujet plus original que l'hypothèse initiale. Il ne faut jamais entremêler des descriptions méthodologiques ou des interprétations avec les résultats. Il faut indiquer toujours le niveau de signification statistique de tout résultat. Tous les aspects de l'interprétation doivent être présents. Pour l'interprétation des résultats il faut tirer les conclusions propres après l'analyse des résultats. Les résultats négatifs sont aussi intéressants en recherche que les résultats positifs. Il faut confirmer ou infirmer ici les hypothèses de recherches.

#### **Discussion**

C'est l'établissement d'un pont entre l'interprétation des résultats et les travaux antérieurs. C'est la recherche de biais. C'est l'intégration des nouvelles connaissances tant théoriques que pratiques dans le domaine étudié et la différence de celles déjà existantes. Il faut éviter le piège de mettre trop en évidence les travaux antérieurs par rapport aux résultats propres. Les résultats obtenus doivent être interprétés en fonction des éléments indiqués en introduction (hypothèses posées, résultats des recherches antérieures, objectifs). Il faut discuter ses propres résultats et les comparer à des résultats de la littérature scientifique. En d'autres termes c'est de faire les relations avec les travaux antérieurs.

Il est nécessaire de dégager les implications théoriques et pratiques, puis d'identifier les besoins futurs de recherche. Au besoin, résultats et discussion peuvent aller de pair.

### Résultats et Discussion

En optant pour **résultats et discussions** alors les deux vont de pair au fur et à mesure. Ainsi, il faut la discussion après la présentation et l'interprétation de chaque résultat. Tous les aspects de l'interprétation, du commentaire et de la discussion des résultats doivent être présents. Avec l'expérience, on y parvient assez aisément.

### Conclusion

Il faut une bonne et concise conclusion. Il ne faut jamais laisser les résultats orphelins mais il faut les couvrir avec une conclusion étendant les implications de l'étude et/ou les suggestions. Une conclusion ne comporte jamais de résultats ou d'interprétations nouvelles. On doit y faire ressortir de manière précise et succincte les faits saillants et les principaux résultats de l'article sans citation bibliographique. Elle fait l'état des limites et des faiblesses de l'étude (et non celles de l'instrumentation mentionnées dans la section de méthodologie). Elle suggère d'autres avenues et études permettant d'étendre les résultats ou d'avoir des applications intéressantes ou d'obtenir de meilleurs résultats. La conclusion n'est pas l'endroit pour présenter la synthèse des conclusions partielles du texte car c'est une des fonctions du résumé. Il faut retenir que la conclusion n'est pas un résumé de l'article.

### Références bibliographiques

Il existe deux normes internationales régulièrement mise à jour, la :

- **norme Harvard** : -i- West, J.M., Salm, R.V., 2003: Resistance and resilience to coral bleaching: implications for coral reef conservation and management. *Conservation Biology*, 17, 956-967. -ii- Pandolfi, J.M., R.H. Bradbury, E. Sala, T.P. Hughes, K.A. Bjorndal, R.G. Cooke, D. McArdle, L. McClenachan, M.J.H. Newman, G. Paredes, R.R. Warner, J.B.C. Jackson, 2003: Global trajectories of the long-term decline of coral reef ecosystems. *Science*, 301 (5635), 955-958.
- **norme Vancouver** : -i- WEST, J.M., SALM, R.V., (2003); Resistance and resilience to coral bleaching: implications for coral reef conservation and management. *Conservation Biology*, vol. 17, pp. 956-967. -ii- PANDOLFI, J.M., et al., (2003); Global trajectories of the long-term decline of coral reef ecosystems. *Science*, vol. 301 N°5635, pp. 955-958.

Il ne faut pas mélanger les normes de présentation des références bibliographiques. En ce qui concerne le Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin (BRAB), c'est la norme Harvard qui a été choisie. Les auteurs sont responsables de l'orthographe des noms cités dans les références bibliographiques. Il faut s'assurer que les références mentionnées dans le texte sont toutes reportées dans la liste des références et inversement. La bibliographie doit être présentée en ordre alphabétique conformément aux deux (2) exemples donnés ci-dessus comme suit : nom et initiales du prénom du 1<sup>er</sup> auteur, puis initiales du prénom et nom des autres auteurs ; année de publication (ajouter les lettres a, b, c, etc., si plusieurs publications sont citées du même auteur dans la même année) ; nom complet du journal ; numéro du volume en chiffre arabe, éditeur, ville, pays, première et dernière page de l'article. Dans le texte, les publications doivent être citées avec le nom de l'auteur et l'année de publication entre parenthèses de la manière suivante : Sinsin (1995) ou Sinsin et Assogbadjo (2002). Pour les références avec plus de deux auteurs, on cite seulement le premier suivi de « *et al.* » (mis pour *et alteri*), bien que dans la bibliographie tous les auteurs doivent être mentionnés : Sinsin *et al.* (2007). Les références d'autres sources que les journaux, par exemple les livres, devront inclure le nom de l'éditeur et le nom de la publication. Somme toute selon les ouvrages ou publications, les références bibliographiques seront présentées dans le BRAB de la manière suivante :

#### Pour les revues :

- Adjanohoun, E., 1962 : Etude phytosociologique des savanes de la base Côte-d'Ivoire (savanes lagunaires). *Vegetatio*, 11, 1-38.
- Grönblad, R., G.A. Prowse, A.M. Scott, 1958: Sudanese Desmids. *Acta Bot. Fenn.*, 58, 1-82.
- Thomasson, K., 1965: Notes on algal vegetation of lake Kariba. *Nova Acta R. Soc. Sc. Upsal.*, ser. 4, 19(1): 1-31.
- Poche, R.M., 1974a: Notes on the roan antelope (*Hippotragusequinus* (Desmarest)) in West Africa. *J. Applied Ecology*, 11, 963-968.
- Poche, R.M., 1974b: Ecology of the African elephant (*Loxodonta a. africana*) in Niger, West Africa. *Mammalia*, 38, 567-580.

#### Pour les contributions dans les livres :

- Whithon, B.A., Potts, M., 1982: Marine littoral: 515-542. *In*: Carr, N.G., Whithon, B.A., (eds), *The biology of cyanobacteria*. Oxford, Blackwell.

Annerose, D., Cornaire, B., 1994 : Approche physiologique de l'adaptation à la sécheresse des espèces cultivées pour l'amélioration de la production en zones sèches: 137-150. In: Reyniers, F.N., Netoyo L. (eds.). Bilan hydrique agricole et sécheresse en Afrique tropicale. Ed. John LibbeyEurotext. Paris.

#### **Pour les livres :**

Zryd, J.P., 1988: Cultures des cellules, tissus et organes végétaux. Fondements théoriques et utilisations pratiques. Presses Polytechniques Romandes, Lausanne, Suisse.

Stuart, S.N., R.J. Adams, M.D. Jenkins, 1990: Biodiversity in sub-Saharan Africa and its islands. IUCN – The World Conservation Union, Gland, Switzerland.

#### **Pour les communications :**

Vierada Silva, J.B., A.W. Naylor, P.J. Kramer, 1974: Some ultrastructural and enzymatic effects of water stress in cotton (*Gossypium hirsutum* L.) leaves. Proceedings of Nat. Acad. Sc. USA, 3243-3247.

Lamachere, J.M., 1991 : Aptitude du ruissellement et de l'infiltration d'un sol sableux fin après sarclage. Actes de l'Atelier sur Soil water balance in the Sudano-Sahelian Zone. Niamey, Niger, IAHS n°199, 109-119.

#### **Pour les abstracts :**

Takaiwa, F., Tnifuji, S., 1979: RNA synthesis in embryo axes of germination pea seeds. Plant Cell Physiology abstracts, 1980, 4533.

#### **Thèse ou mémoire :**

Valero, M., 1987: Système de reproduction et fonctionnement des populations chez deux espèces de légumineuses du genre *Lathyrus*. PhD. Université des Sciences et Techniques, Lille, France, 310 p.

#### **Pour les sites web :**

<http://www.iucnredlist.org>, consulté le 06/07/2007 à 18 h. - <http://www.cites.org>, consulté le 12/07/2008 à 09 h.

#### **Equations et formules**

Les équations sont centrées, sur une seule ligne si possible. Si on s'y réfère dans le texte, un numéro d'identification est placé, entre crochets, à la fin de la ligne. Les fractions seront présentées sous la forme « 7/25 » ou « (a+b)/c ».

#### **Unités et conversion**

Seules les unités de mesure, les symboles et équations usuels du système international (SI) comme expliqués au chapitre 23 du Mémento de l'Agronome, seront acceptés.

#### **Abréviations**

Les abréviations internationales sont acceptées (OMS, DDT, etc.). Le développé des sigles des organisations devra être complet à la première citation avec le sigle en majuscule et entre parenthèses (FAO, RFA, IITA). Eviter les sigles reconnus localement et inconnus de la communauté scientifique. Citer complètement les organismes locaux.

#### **Nomenclature de pesticides, des noms d'espèces végétales et animales**

Les noms commerciaux seront écrits en lettres capitales, mais la première fois, ils doivent être suivis par le(s) nom(s) communs(s) des matières actives, tel que acceptés par « International Organization for Standardization (ISO) ». En l'absence du nom ISO, le nom chimique complet devra être donné. Dans la page de la première mention, la société d'origine peut être indiquée par une note en bas de la page, p.e. PALUDRINE (Proguanil). Les noms d'espèces animales et végétales seront indiqués en latin (genre, espèce) en italique, complètement à la première occurrence, puis en abrégé (exemple : *Oryza sativa* = *O. sativa*). Les auteurs des noms scientifiques seront cités seulement la première fois que l'on écrira ce nom scientifique dans le texte.

#### **Tableaux, figures et illustrations**

Chaque tableau (avec les colonnes rendus invisibles mais seules la première ligne et la dernière ligne sont visibles) ou figure doit avoir un titre. Les titres des tableaux seront écrits en haut de chaque tableau et ceux des figures/photographies seront écrits en bas des illustrations. Les légendes seront écrites directement sous les tableaux et autres illustrations. En ce qui concerne les illustrations (tableaux, figures et photos) seules les versions électroniques bien lisibles et claires, puis mises en extension jpeg avec haute résolution seront acceptées. Seules les illustrations dessinées à l'ordinateur et/ou scannées, puis les photographies en extension jpeg et de bonne qualité donc de haute résolution sont acceptées. Les places des tableaux et figures dans le texte seront indiquées dans un cadre sur la marge. Les tableaux sont numérotés, appelés et commentés dans un ordre chronologique dans le texte. Ils présentent des données synthétiques. Les tableaux de données de base ne conviennent pas. Les figures doivent montrer à la lecture visuelle suffisamment d'informations compréhensibles sans recours au texte. Les figures sont en Excell, Havard, Lotus ou autre logiciel pour graphique sans grisés et sans relief. Il faudra fournir les données correspondant aux figures afin de pouvoir les reconstruire si c'est nécessaire.

**Bulletin d'abonnement N°**.....

**Nom** :.....

**Prénoms** :.....

**Organisme** :.....

.....

**Adresse** :.....

.....

**Ville** :.....**Pays** :.....

désire souscrire.....abonnement(s) au Bulletin de la Recherche Agronomique de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)

**Date** :.....**Signature** :.....

**Paiement par (cocher la case) :**

**Chèque à l'ordre du CRA-Agonkanmey/INRAB**

**Virement à effectuer au compte bancaire du CRA-Agonkanmey/INRAB établi comme suit :**

<b>Nom :</b>	CRA-AGONKANMEY/INRAB – 01 BP 884 RP – Cotonou - Bénin			
<b>N° de compte bancaire :</b>	<b>Code bancaire</b>	<b>Position du code</b>	<b>Compte N°</b>	<b>RIB</b>
	0062	01018	011720001108	66
<b>Banque de paiement</b>	ECOBANK - Agence Etoile - 01 BP 1280 Recette Principale – COTONOU - Bénin			
<b>Swift code</b>	ECOC BJ BJ			

**Retourner ce bulletin accompagné de votre règlement à :**

**CRA-Agonkanmey/INRAB**  
**01 B.P. 884 Recette Principale**  
**COTONOU 01 (République du Bénin)**

E-mail : [brabinrab@yahoo.fr](mailto:brabinrab@yahoo.fr), [brabpisbinrab@gmail.com](mailto:brabpisbinrab@gmail.com), [craagonkanmey@yahoo.fr](mailto:craagonkanmey@yahoo.fr)

**Tarifs pour un abonnement annuel donnant droit à deux (2) numéros du BRAB entier en version pdf par voie électronique :**

<b>Bénin :</b>	<b>Individu :</b>	<b>4.000 F CFA (# 6 euros)</b>
	<b>Institution :</b>	<b>15.000 F CFA (# 23 euros)</b>
<b>Hors du Bénin :</b>	<b>Individu :</b>	<b>30.000 F CFA (# 46 euros)</b>
	<b>Institution :</b>	<b>50.000 F CFA (# 77 euros)</b>
<b>Abonnement de soutien :</b>		<b>70.000 F CFA (# 107 euros)</b>



## **Causes et déterminants de la pauvreté dans le Département de l'Atacora au nord-ouest du Bénin**

**N. R. AHOYO ADJOVI<sup>4</sup> et E. D. MADJRI<sup>5</sup>**

### **Résumé**

Selon le rapport de l'évaluation sur la pauvreté au Bénin paru en 2013, la réduction de la croissance de la pauvreté, induit une amélioration du revenu par tête. Son recul demeure incertain et les mesures prises sur ce front au cours des dix dernières années ne sont pas concluantes. La pauvreté est un phénomène assez complexe avec de nombreuses facettes. Pour remédier à cette situation, plusieurs initiatives ont été prises. La plus importante demeure celle de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International qui ont lancé depuis 1999, une initiative conjointe qui place la lutte contre la pauvreté au cœur de leurs politiques. Les résultats obtenus par ces programmes sont mitigés. Pour accompagner l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, l'identification des causes structurelles et des déterminants de la pauvreté dans le département de l'Atacora au nord-ouest du Bénin où le phénomène est plus observé a été initiée. L'indicateur d'incidence de pauvreté a été calculé et les modèles Logit et Tobit ont été utilisés pour approcher les risques (probabilités) que courent les ménages à rester pauvres ou à le devenir aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les variables significatives au seuil de 5% ont été la religion, l'état de santé du chef de ménage, l'accès au village avec un véhicule léger, l'utilisation de nouvelles technologies agricoles et de pêche, la superficie totale de terre cultivée.

**Mots clés :** Pauvreté, Atacora, évaluation, Bénin

### **Causes and determinants of poverty in Atacora region in North-Western Benin**

#### **Abstract**

According to the evaluation report on poverty in Benin published on 2013, reducing the growth of poverty, leads to an improvement in per capita income. His back remains uncertain and measures on this front over the past ten years is not conclusive. Poverty is a very complex phenomenon with many facets. To remedy this, several initiatives have been taken. The largest remains that of the World Bank and the International Monetary Fund that have launched since 1999, a joint initiative to place the fight against poverty at the heart of their policies. The results obtained by these programs is mixed. To accompany the development of the national strategy to fight against poverty, identifying the structural causes and determinants of poverty in the department of Atakora in northwestern Benin where the phenomenon is observed was initiated. The incidence of poverty indicator was calculated and Logit and Tobit models were used to approximate the risk (probability) faced by households remain poor or become both urban and rural areas. Significant variables at 5% were religion, health status of head of household, access to town with a light vehicle, the use of new agricultural and fishing technologies, the total area of cultivated land.

**Key words:** Poverty, Atakora, evaluation, Benin

#### **INTRODUCTION**

Le Bénin fait partie des pays les plus pauvres du monde, avec un revenu annuel par habitant de 380 dollars. Il se place en deçà de la moyenne pour l'Afrique subsaharienne, évaluée à 470 dollars par habitant en 2001 et se situe au 159<sup>ème</sup> rang sur les 174 pays classés selon l'index de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Il constitue l'un des pays les plus pauvres du monde avec une population urbaine pauvre estimée à 38,08% en 1999 contre 30% en 2014. Malgré un net recul de la pauvreté urbaine de 28% en 1994 et 23% en 2000, la pauvreté en zones rurales a augmenté, passant de 25% à 33% dans la même période. De ce fait, les pauvres sont aujourd'hui bien plus nombreux en zones rurales qu'en zones urbaines. En milieu rural, tous les départements du nord (Borgou, Alibori, Atacora et Donga) et à un moindre degré, ceux de l'Atlantique et du Couffo présentent des niveaux de pauvreté économique notablement au-dessus de la moyenne.

---

<sup>4</sup> Dr Ir. Nestor René AHOYO ADJOVI, Direction Scientifique, Institut National des Recherches Agricoles du Bénin, 02 BP 303 Cotonou, E-mail : [ahoyonest@yahoo.com](mailto:ahoyonest@yahoo.com), Tél. : (+229) 95 40 53 07, République du Bénin

<sup>5</sup> M. Expédit Dieudonné MADJRI, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, Université d'Abomey-Calavi, 01 BP 526 Recette Principale, Cotonou 01, E-mail : [expedit308@yahoo.fr](mailto:expedit308@yahoo.fr), Tél. : (+229) 95 60 77 56, République du Bénin

L'incidence de pauvreté sociale, est plus remarquable dans les départements de l'Atacora. Ce phénomène c'est accru dans ce département avec les perturbations climatiques (sècheresse, inondations, fortes températures), le phénomène « ICC » avec d'importants montants d'argent engloutis dans les investissements frauduleux de la chaîne de Ponzi, les scandales économico-financiers, les défaillances relevées dans la mise en œuvre du Programme de Microcrédit aux Plus Pauvres (MCP), la proportion de pauvres. Les catégories sociales les plus touchées dans cette localité sont les femmes artisans du monde rural, les agriculteurs sans terres et les habitants des zones enclavées, les orphelins, les enfants abandonnés, les filles mères, les enfants déscolarisés ou employés comme domestiques, les jeunes déscolarisés ou sans emploi, les personnes handicapées ou âgées sans soutien. D'après des études menées par le gouvernement du Bénin dans ce département, la pauvreté augmente avec la taille des familles et l'âge du chef de ménage et diminue lorsque celui-ci a un niveau d'instruction plus élevé. Pour Grootaert *et al.*, (1995) et Médédji Damien (2006) les facteurs socio-économiques et les zones de résidences constituent les facteurs les plus importants de la détermination de la pauvreté. Actuellement, il s'offre au Bénin et plus particulièrement dans ce département, des opportunités de mobilisation de ressources complémentaires pour engager de réelles actions devant conduire à la réduction sensible des effets de la pauvreté. Analyser les causes et déterminants de la pauvreté de ce département serait donc d'une utilité majeure.

## MATÉRIELS ET MÉTHODES

### Collecte et analyse des données

La collecte des données s'est conduite en trois étapes : (1) la revue de littérature qui a permis de faire le point des différentes méthodes et dimensions de la pauvreté dans divers pays, (2) le filtrage des données ECVR (1995 et 1999) pour les localités rurales et ELAM 6 et 9 (1996 et 1999) pour les localités urbaines, (3) les entretiens avec les personnes-ressources et (4) une enquête dans ce département.

Pour identifier et analyser les causes structurelles de la pauvreté dans ce département, la démarche a consisté à construire : (i) un indicateur de pauvreté. La construction de cet indicateur de pauvreté part des éléments de la fonction d'amélioration du bien-être construite pour le Bénin (Aho *et al.*, 1997) et (ii) un modèle empirique d'identification des causes de la pauvreté. Étant donné la nature de l'indicateur (compris entre 0 et 100), le modèle qui a été utilisé est le modèle Tobit à double censure (Maddala, 1983 ; Greene, 1995).

Soit  $Z$  le vecteur de variables explicatives et  $P^*$  l'indicateur latent de pauvreté, on a le modèle théorique suivant :  $P^*_i = \gamma \cdot Z_i + \varepsilon_i$ , avec  $\varepsilon_i \sim N(0, \sigma^2)$ . Soit  $P$  l'indicateur construit. Le modèle est alors :

$$P = 0 \text{ si } P^* \leq 0 ; P = \gamma \cdot Z \text{ si } 0 < P^* < 100 ; P = 100 \text{ si } P^* \geq 100.$$

La moyenne conditionnelle pour ce type de modèle est donnée par :

$$E(P_i | Z_i) = 0 \cdot (\text{Prob}(P_i=0)) + 100 \cdot (\text{Prob}(P_i=100)) + E(P_i | 0 < P_i < 100) \cdot \text{Prob}(0 < P_i < 100), \text{ avec :}$$

$\Phi_j = \Phi[(j - \gamma Z_i) / \sigma]$ ,  $j = 0, 100$  ;  $\phi_j = \phi[(j - \gamma Z_i) / \sigma]$ ,  $j = 0, 100$  ;  $\text{Prob}(\cdot)$  = probabilité où :  $\phi$  et  $\Phi$  sont respectivement la fonction de densité et la fonction cumulative de probabilité normale.

Ces expressions montrent qu'estimer les effets marginaux des variables explicatives par les composants du vecteur-paramètres  $\gamma$  entraînerait des biais. Le logiciel LIMDEP de Greene (1995) permet d'estimer directement ces effets marginaux et de tester leur significativité statistique. Ce sont ces effets marginaux que nous commenterons pour la détermination des causes de la pauvreté. (3) Modèles d'identification des causes structurelles, le modèle qui est utilisé est le modèle Tobit à double censure (Maddala, 1983) et (Greene, 1995). Soit  $Z$  le vecteur de variables explicatives et  $P^*$  l'indicateur latent de pauvreté, on a le modèle suivant :  $P = 0$  si  $P^* \leq 0$  ;  $P = \gamma \cdot Z$  si  $0 < P^* < 100$  ;  $P = 100$  si  $P^* \geq 100$ .

Cette approche est préférée parce que les phénomènes de pauvreté apparaissent de façon plus continue et on ne peut espérer observer que des formes atténuées ou mixtes plutôt que des formes pures. L'appréciation traditionnelle de la pauvreté est discutable car elle se présente comme une formulation du type « tout ou rien », c'est-à-dire « est pauvre » ou « n'est pas pauvre ». Cette vision dichotomique du phénomène ne semble pas très adaptée pour décrire les variétés de situations. L'adoption d'une telle approche ne dit rien sur le degré de pauvreté. Le recours à une échelle graduelle de l'extrême pauvreté à la richesse est une piste enrichissante qui permet de décrire un continuum de positions plus ou moins défavorisées (Fuerbaey *et al.*, 1997).

## Présentation des variables et expression du modèle

Les variables causales potentielles identifiées ont été les suivants : sexe du chef de ménage ; état de santé du chef de ménage ; disponibilité de centre de santé équipé et fourni en personnel ; disponibilité d'écoles ; niveau d'éducation du chef de ménage ; type d'entreprise (agriculture, industrie, commerce) ; emploi du chef de ménage (agriculteur, artisan, salarié, commerçant, chômeur, autre) ; taille de l'entreprise et quantité de terre (chiffre d'affaire annuel, quantité de terre en 1+hectare) ; distance du lieu de résidence au marché (présence d'un marché accessible et concurrentiel) ; présence d'une institution de crédit ? ; institution de crédit facilement accessible en tout temps ? ; membre d'une organisation de production ? ; facilité d'accès au crédit informel ? ; possibilité d'obtention de transferts importants de revenus ; présence de points d'eau potable ? ; présence d'électricité ? ; Variable département.

## RÉSULTATS ET DISCUSSION

### Présentation de la situation générale du département de l'Atacora

Ici 83% des chefs de ménages du département étaient de genre masculin avec un âge moyen de 50 ans (Tableau 1). Ni les musulmans, ni les chrétiens ne dominaient la vie religieuse avec respectivement 28% et 17% (Tableau 1).

**Tableau 1. Analyse économétrique des causes de la pauvreté dans le Département de l'Atacora au Bénin : Résultats de régression**

Variable	Coefficient	Sterr	Z=b/s.e	P[ <sup>3</sup> Z <sup>3</sup> oz]	Moyenne X
Constant	127.44	29.467	4.325	0.00002	
SEXECM	3.5950	8.5032	0.423	0.67245	0.8333
AGECM	-0.31271	0.72316	-0.432	0.66543	50.29
AGECM2	0.30435E-02	0.76907E-02	0.396	0.69230	2785.
ISLAM	8.9179	8.5176	1.047	0.29510	0.2857
CHRETIEN	4.0715	8.8551	0.460	0.64567	0.1746
ECOLES	28.082	9.5526	2.940	0.00328	0.7619
CENTRESA	12.530	7.8817	1.590	0.11188	0.5317
SANTECM	-14.248	6.6586	-2.140	0.03237	0.2381
EAU	-1.7037	3.7869	-0.450	0.65279	2.579
MARCHE	-15.662	5.8084	-2.696	0.00701	1.317
AVEHILEG	-12.111	11.218	-1.080	0.28034	0.7460
TONTINE	-31.640	11.950	-2.648	0.00811	0.3254
INSTRUIT	-3.8096	4.0113	-0.950	0.34227	0.3254
EQUIPAG	-0.21802	4.6385	-0.047	0.96251	0.3492
AGRIMOD	-9.5396	2.4050	-3.967	0.00007	1.778
MATPECHE	-7.2631	4.9579	-1.465	0.14293	0.5556E-01
SUPTOT	-0.82033	0.41764	-1.964	0.04951	5.857
SUPCUPER	1.0913	1.4412	0.757	0.44893	0.4841
LTRANS	-1.2134	0.78754	-1.541	0.12336	3.033
ENTRAMUT	-0.89010	1.4908	-0.597	0.55046	2.659

Les écoles n'étaient plus rares dans ce département d'autant plus que 76% au moins des ménages enquêtés avaient une école dans leur village. Toutefois, le niveau d'instruction des populations de l'Atacora est très faible. Le niveau d'instructions des chefs de ménages du département n'atteint pas le niveau d'alphabétisation. La couverture sanitaire était juste au-dessus de la moyenne (53% des ménages ont accès à un centre de santé). Néanmoins, les problèmes de santé restent non solutionnés. Seulement 23% des ménages étaient en parfaite santé. L'eau était relativement moins abondante dans le département et les populations avaient en moyenne deux points d'eau dans leur environnement immédiat (Tableau 1).

Dans 74% des cas, les véhicules légers avaient accès aux différents villages où les ménages résidaient. La tontine n'est pas généralisée car plusieurs ménages ne sont pas membres d'un groupe de tontine. Les transferts d'argent venant de l'extérieur sont plus faibles lorsqu'on les compare à la moyenne de l'Alibori. Chaque ménage recevait en moyenne seulement un transfert d'argent de 1.700 FCFA avec un maximum de 22.500 FCFA. Les exploitations agricoles étaient de tailles relativement moyennes (5 ha de terres cultivées par ménage). Très peu de villages étaient dotés d'un magasin d'intrants. L'entraide mutuelle était une pratique répandue dans le département et chaque ménage participait dans environ deux groupes (Tableau 1).

### Analyse des causes de la pauvreté

En considérant le modèle pour l'Atacora, les variables qui étaient significatives au seuil de 5% sont (1) la religion, (2) l'état de santé du chef de ménage, (3) l'accès au village avec un véhicule léger (l'infrastructure routière), (4) l'utilisation de nouvelles technologies agricoles et de pêche et (5) la superficie totale de terre cultivée (Tableau 2).

**Tableau 2. Analyse économétrique des causes de la pauvreté dans le Département de l'Atacora au Bénin : Effets marginaux**

Variable	Coefficient	Sterr	Z=b/s.e	P[Z <sup>3</sup> oz]	Moyenne X
Constant	20.675	5.3104	3.893	0.00010	
SEXECM	0.58322	478.80	0.001	0.99903	0.8333
AGECM	-0.50731E-01	0.21546	-0.235	0.81386	50.29
AGECM2	0.49375E-03	0.47635E-02	0.104	0.91744	2785.
ISLAM	1.4468	0.73853	1.959	0.05012	0.2857
CHRETIEN	0.66052	11.617	0.057	0.95466	0.1746
ECOLE	4.5558	0.69469	6.558	0.00000	0.7619
CENTRESA	2.0328	1.3972	1.455	0.14570	0.5317
SANTECM	-2.3114	0.56347	-4.102	0.00004	0.2381
EAU	-0.27639	1.5926	-0.174	0.86223	2.579
MARCHE	-2.5409	17.490	-0.145	0.88449	1.317
AVEHILEG	-1.9647	0.63621	-3.088	0.00201	0.7460
TONTINE	-5.1329	18.248	-0.281	0.77849	0.3254
INSTRUIT	-0.61803	0.57670	-1.072	0.28387	0.3254
EQUIPAG	-0.35369E-01	0.63750	-0.055	0.95576	0.3492
AGRIMOD	-1.5476	0.22765	-6.798	0.00000	1.778
MATPECHE	-1.1783	0.60026	-1.963	0.04965	0.5556E-01
SUPTOT	-0.13308	0.48420E-01	-2.748	0.00599	5.857
SUPCUPER	0.17704	0.22580	0.784	0.43303	0.4841
LTRANS	-0.19686	0.10421	-1.889	0.05888	3.033
ENTRAMUT	-0.14440	0.18884	-0.765	0.44446	2.659

**Stat1 : LRU=LOGL ; LRU = -437.605 ; ZAT = KREG -1 ; ZAT = 20.0000**

**Stat2 : LRTEST = 2 \*(LRU-LOGL) ; LRTEST= 48.3322 ; PVAL=1-C HI (LRTEST, ZAT); PVAL=0.382036E-0 3 ; TABLEVAL = CTB(.95,ZAT) ; TABLEVAL = 31.4104**

Dans le département, appartenir à la religion musulmane augmente le risque de pauvreté pour les ménages. Cela peut s'expliquer par le fait qu'en milieu rural atacorien, les femmes sont encore très limitées dans leurs activités et manquent de liberté pour entreprendre des activités génératrices de revenus pouvant contribuer à élever le niveau de vie des membres et à limiter le risque de pauvreté. De plus, notons que les musulmans ont généralement beaucoup d'enfants, ce qui accroît les charges de la famille. Les statistiques descriptives montrent que très peu de chefs de ménage sont en bonne santé. Certes, la santé du chef de ménage est une cause de la pauvreté. L'infrastructure routière s'est révélée comme une cause de la pauvreté dans ce département. Les ménages dont les villages sont

accessibles à tout moment avec des véhicules légers sont moins exposés au risque de pauvreté que les autres. Il en découle l'importance de l'accessibilité des villages. Le type d'agriculture pratiquée et le matériel de pêche utilisé sont des facteurs de bien-être. Les ménages utilisant un ou plusieurs méthodes modernes de cultures ont plus de chance de sortir de la pauvreté que les autres qui restent traditionnels ou marginalisés. La superficie totale de terre cultivée a un lien avec la variable précédente. En effet, avec l'utilisation des moyens traditionnels de production, il n'est pas possible d'accroître les superficies de culture et d'obtenir plus de revenus. Les ménages cultivant de petites superficies de terre sont plus exposés au risque de pauvreté que ceux qui ont étendu leur champ.

## **CONCLUSION**

Face à ces tendances, la réduction de la pauvreté nécessite une croissance supérieure aux niveaux visés par la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRCP) et une veille à ce que les pauvres et les groupes cibles vulnérables de la société puissent bénéficier de cette croissance. L'éradication de la pauvreté exige la facilitation de l'accès des ménages vulnérables aux ressources essentielles telle que la terre, le capita et aux services sociaux. La lutte contre la pauvreté dans ce département passe nécessairement par la prise en compte de la famille, de l'instruction, de la santé, de la capacité de production (capacité d'investissement et disponibilité de terre) et des infrastructures de désenclavement (route et marchés) qui sont cinq facteurs fondamentaux. Initier des programmes de développement prenant en compte ces facteurs doit contribuer à lutter contre la pauvreté.

## **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- Ahoyo Adjovi, N. R., A. J. Djénontin, G.A. Mensah, 2012 : Evaluation des mesures de politiques économiques sur la pauvreté et la sécurité alimentaire au Bénin : Analyse des effets des prix du coton et des engrais : Fiche technique, 9 p.
- Ahoyo Adjovi, N. R., A. J. Djénontin, E. Vikey, G.A. Mensah, F. Heidhues, 2012 : quelles mesures de politiques pour le développement du secteur agricole et la lutte contre la pauvreté au Bénin. Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin (BRAB), N°72 décembre 2012, pp 37- 48.
- Ahoyo Adjovi, N. R., Vikey E., 2006: Agricultural policy impact on income, food security and poverty in Benin : A multimarket approach. VERLAG GRAUER- Beuren-Stuttgart-2006, 106 p.
- Greetaert, C., 1995 : "the dynamics of Poverty, whi some people escape from poverty and others do not", Policy Research Working pPaper, BanqueMondiale, Wanhington DC
- Médédji, D., 2006 : Dynamique de la pauvreté urbain au Bénin : une analyse en termes d'entrées et sorties.
- PNUD-Bénin, 1997: Rapport sur le développement humain au Bénin, Cotonou, Bénin. PNUD-Bénin- Université National du Bénin-Université Laval ; Cotonou, Canada
- Vero, J., Werquin, P., 1997 : «Un réexamen de la mesure de la pauvreté. Comment s'en sortent les jeunes en phase d'insertion? » In INSEE (1997) : Mesurer la pauvreté aujourd'hui. Economie et Statistique. Revue mensuelle.